

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-2/SG/FE accordant une mise en disponibilité sans traitement a un instituteur du cadre territorial de l'Enseignement-public du 1° degré .

n° 75-2/SG/FE

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
2 janvier 1974

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1975

Date du numéro
25 janvier 1975

TEXTE INTÉGRAL

M.Ahmed Issa Gabobe, instituteur de 2° classe, 1° échelon du corps territorial de 'Enseignement Public du 1°degré, est, pour compter du 16 septembre 1974, placé, sur sa demande, en de-mise en disponibilité sans traitement pour une durée trois ans (Poste budgétaire n°:90/CT).